

VAL^{de} SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

47
DÉCEMBRE 2022

VIE ÉCONOMIQUE
« Émergences » : la pépinière
d'entreprises / P.03

ORDURES MÉNAGÈRES
L'augmentation
de la redevance / P.08



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Zoom sur le Contrat d'objectif territorial



03 / L'ACTU

- «Émergences» : la pépinière d'entreprises du Val de Sarthe est ouverte
- Retour en images
- Un guichet unique pour les familles du Val de Sarthe
- Le Pays Vallée de la Sarthe nourrit le PAAT avec les citoyens du Val de Sarthe
- Augmentation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

09 / PAR NATURE

10 / LE DOSSIER

- Zoom sur le Contrat d'objectif territorial



12 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- Mobilités : la feuille de route se dessine
- ADI : une société à taille humaine et solidaire
- Après Halloween, le Musée se prépare pour Noël
- ORT : une opportunité pour dynamiser les centres-bourgs

16 / RENDEZ-VOUS

17 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Pascal Robert : un artiste toujours en recherche

18 / À VOTRE SERVICE

- Antoine Le Coz : l'écologie en ligne de mire

www.facebook.com/ccvaldesarthe



Transitions écologiques

Nous sommes engagés avec l'ADEME (Agence nationale de la transition écologique) dans le premier Contrat d'objectif territorial (COT) du Département de la Sarthe. Performance énergétique, habitat, mobilités, énergies alternatives décarbonées, réduction et valorisation des déchets, exemplarité de la commande publique, sobriété dans la consommation des ressources naturelles, éclairage, voirie, espaces verts, préservation de la biodiversité, tourisme durable, économie circulaire... les axes et les thèmes du COT vont tous dans le même sens : celui des nécessaires transitions écologiques, sociétales, démocratiques. Ils résonnent évidemment avec notre projet de territoire « *Engagez-vous, inspirez-nous !* », dont le COT sera en fait une déclinaison parmi d'autres (Plan climat air énergie territorial, Plan local de prévention des déchets ménagers assimilés ...).

Programmé jusqu'en 2026, notre COT sera évalué par l'ADEME tout au long de son développement. L'enveloppe maximale prévue est de 350 000 €. Je suis convaincu que nous serons en mesure d'atteindre tous les objectifs concrets fixés, et que nous obtiendrons alors les deux labels « Climat air énergie » et « Économie circulaire » avec la meilleure note possible. Au-delà de la récompense, ces distinctions valoriseraient nos engagements partagés.

Emmanuel Franco

Président
de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Prochain numéro en mars 2023

Val de Sarthe N° 47 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau, Sophie Lemaître, Amandine Remars en collaboration avec les élus et les agents du Val de Sarthe. Infographies, illustrations, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes, DR • Impression sur papier écologique : Imprimerie ITF - Mulsanne • Tirage : 14 100 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Émergences » : la pépinière d'entreprises du Val de Sarthe est ouverte

Située sur le Parc d'activités des Noës à Spay, la pépinière d'entreprises « Émergences » est opérationnelle depuis ces dernières semaines. Elle vient compléter l'offre immobilière portée par la Communauté de communes tout en proposant de nouveaux services à l'ensemble des entrepreneurs du territoire.



Antoine Guitton, animateur de la pépinière « Émergences ».

« La vocation initiale de notre pépinière « Émergences » est d'offrir aux créateurs d'entreprises des espaces de travail clé en main » décrit Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi. Sont ainsi proposés des bureaux et des ateliers meublés et équipés, un espace de coworking en open space - plutôt à destination des travailleurs indépendants et des salariés en télétravail -, des salles de réunions avec système de visio-conférence. « Notre offre est très souple et s'adapte aux besoins ponctuels ou au long cours » précise Katia Hardouin. L'équipement dispose en outre d'Internet à haut débit, d'un espace cafétéria/restauration, de douches

et de vestiaires, d'un parking gratuit avec borne de recharge pour véhicules électriques, d'une phone box, d'un photocopieur, de la presse locale, ces différents services restant accessibles 24h/24 et 7 jours sur 7.

Faciliter la mise en réseau

Chargé de l'animation de la pépinière, Antoine Guitton vient de prendre ses fonctions pour accompagner les utilisateurs du site et proposer divers ateliers thématiques. Il explique : « nous permettons aux porteurs de projets qui ont l'habitude de travailler seuls de sortir de leur sphère, de rencontrer d'autres acteurs économiques locaux. Nous espérons créer, développer

et faire vivre toute une communauté de professionnels, sans nous limiter aux seuls locataires de la pépinière. » Rencontres autour de témoignages de spécialistes, ateliers participatifs, événements divers... seront programmés tout au long de l'année sur des problématiques liées à la création et au développement des entreprises.

Contact

• emergences@cc-valdesarthe.fr
• 02 59 21 02 07

BRÈVES

ACCUEIL DE TROIS NOUVEAUX MÉDECINS À LA SUZE-SUR-SARTHE : L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX EST EN COURS

Les travaux des locaux situés au 9 rue Camille Claudel à La Suze-sur-Sarthe pour les trois futurs médecins ont commencé le 10 octobre dernier. Le coût des aménagements s'élève à 131 498 €, avec une subvention de l'État à hauteur de 90 000 €. Huit entreprises sarthoises interviennent, dont trois issues du Val de Sarthe : Doyen SARL, SAS Philippe Foucher, EURL Roezelec pour notre territoire, et SAS Mi-roiterie Lebrun, Art du Bois 72, SARL Ludovic Robert, Blondeau Carrelage et SAS Pasteau pour le reste de la Sarthe. La fin des travaux est prévue à la mi-janvier 2023, avec une installation des praticiens et d'un secrétariat médical début février. Les rendez-vous seront possibles à cette date.

RETOUR en IMAGES

22 AU 24 JUILLET 2022/ APRÈS DEUX ANNÉES DIFFICILES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE, LE FESTIVAL « LA BELLE VIRÉE EN VAL DE SARTHE » REVIENT AVEC UNE VERSION LÉGÈREMENT MODIFIÉE. LE SUCCÈS PUBLIC EST DE NOUVEAU AU RENDEZ-VOUS GRÂCE À UNE PROGRAMMATION DE QUALITÉ ET UN ENGAGEMENT EXEMPLAIRE DE TOUS LES ACTEURS MOBILISÉS : TROUPES ET COMPAGNIES, ASSOCIATION LES BALTRINGOS, ÉLUS ET TECHNICIENS DES COMMUNES ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, BÉNÉVOLES... UN ENCOURAGEMENT À RECONDUIRE CET ÉVÉNEMENT DÉSORMAIS BIEN ANCRÉ DANS L'AGENDA CULTUREL DU TERRITOIRE.



AOÛT 2022/ LE THÉÂTRE DE VERDURE DE L'ÎLE MOULINSART À FILLÉ-SUR-SARTHE ACCUEILLE LE FESTIVAL « L'ÎLE EN ÉTÉ » TOUS LES DIMANCHES DU MOIS D'AOÛT. AU MENU, JONGLERIE, MUSIQUE, CONCERT, CIRQUE, HUMOUR, DE QUOI RAVIR LE TRÈS NOMBREUX PUBLIC VENU APPLAUDIR LES ARTISTES.



13 ET 20 SEPTEMBRE 2022/ LE SERVICE EMPLOI DU VAL DE SARTHE À LA MANŒUVRE ! D'ABORD AVEC LA SOCIÉTÉ AVENPLAST BASÉE AU VAL DE L'AUNE À ROZÉ-SUR-SARTHE POUR UN JOB-DATING EN VUE DE RECRUTER MAGASINIER ET CHAUDRONNIERS PLASTIQUE, ENSUITE AVEC L'ASSOCIATION LA CRAVATE SOLIDAIRE DU MANS POUR UN ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE D'EMPLOI AXÉ SUR LA PRÉSENTATION ET L'HABILLEMENT (ATELIER DÉJÀ PROPOSÉ IL Y A QUELQUES MOIS ET DE NOUVEAU EN CE MOIS DE NOVEMBRE).



17 ET 18 SEPTEMBRE 2022/ À MALICORNE-SUR-SARTHE, « LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE » BATTENT LEUR PLEIN. LE MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE REÇOIT PLUS DE 600 VISITEURS AVEC DES ANIMATIONS EN LIEN AVEC SON EXPOSITION MAJEURE « TOUR DE TABLE ». À NOTER LA DÉMONSTRATION EN DIRECT DE LA RECETTE DE LA MARMITE SARTHOISE AVEC TROIS GRANDS CHEFS : OLIVIER BLAIS, DANY LENOIR ET JAMES PERRAULT.



02 OCTOBRE 2022/ PRÈS DE SOIXANTE EXPOSANTS, CRÉATEURS, PRODUCTEURS PARTICIPENT AU TRADITIONNEL MARCHÉ GOURMAND ET ARTISANAL DE L'ÎLE MOULINSART. L'APRÈS-MIDI EST ÉGAYÉ PAR LE GROUPE DE JAZZ MANOUCHE KETELOS. UN MOMENT TRÈS APPRÉCIÉ.

23 SEPTEMBRE 2022/ EN CLÔTURE D'UNE SEMAINE D'ANIMATIONS OUVERTES À TOUS, L'UNISSON EST OFFICIELLEMENT INAUGURÉ PAR LE PRÉSIDENT EMMANUEL FRANCO, EN PRÉSENCE DE VÉRONIQUE ORTET, SOUS-PRÉFÈTE DE L'ARRONDISSEMENT DE LA FLÈCHE, VÉRONIQUE RIVRON, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE, ANTOINE D'AMÉCOURT, CONSEILLER RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE, EMMANUEL D'AILLIÈRES, MAIRE DE LA SUZE-SUR-SARTHE. L'ÉQUIPEMENT EST OPÉRATIONNEL DEPUIS L'ÉTÉ DERNIER : DANSEURS ET MUSICIENS ONT PRIS POSSESSION DES DIFFÉRENTS STUDIOS DÉDIÉS À LEUR PRATIQUE.



VIE DES FAMILLES

Un guichet unique pour les familles du Val de Sarthe

Depuis le 1^{er} septembre 2022, le pôle éducation de la Communauté de communes du Val de Sarthe a mis en place un guichet unique à destination des familles. Objectif : simplifier au maximum les démarches administratives.

« Lorsque nous avons structuré notre pôle éducation, nous avons tout de suite émis le souhait de mettre en place un guichet unique pour l'ensemble de nos services petite enfance, enfance, jeunesse, afin de faciliter les relations avec les familles » indique Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé. Auparavant, les familles devaient s'adresser spécifiquement aux différents services en fonction de l'âge des enfants concernés. « Ce n'était pas simple de se retrouver parmi tous ces contacts. Nous espérons que le

guichet unique contribuera à la cohérence et à la continuité éducative » déclare Romain Lafoux, responsable du pôle éducation.

Un premier niveau d'information

Le guichet unique apporte un premier niveau d'information pour les familles et les partenaires. Pour les interrogations plus spécifiques, les demandes sont redirigées vers le service concerné. « Certaines informations sont également consultables sur le site du Val de Sarthe, sur le portail

familles ou encore sur les différentes plaquettes qui sont distribuées à l'année et en amont de chaque vacances scolaires » explique Romain Lafoux. Complémentaires du guichet unique, ces outils favorisent la dématérialisation des inscriptions et un accès plus rapide à l'information. Le guichet unique offre ainsi une meilleure lisibilité, avec un seul lieu dévolu. L'adresse de courriel et le numéro de téléphone uniques permettent de trouver rapidement une réponse à ses questions et d'être accompagné dans le processus d'inscription d'un enfant dans les différentes structures communautaires. « Le dispositif facilite en outre la production et la transmission des documents administratifs. Des bilans d'activités transversaux seront réalisés et analysés. Nous pourrions dès lors appuyer sur ces éléments pour adapter notre politique à destination des familles » conclut Élisabeth Moussay.

02 43 83 52 41 : un numéro unique pour joindre les services communautaires dédiés aux familles.



Contact

Le guichet est ouvert le lundi de 14h à 17h30, le mardi de 10h à 14h, le mercredi de 09h à 12h, le jeudi de 09h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 14h00 à 17h30.

• guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr
• 02 43 83 52 41

En savoir + en ligne 

ccvaldesarthe.portail-familles.net

BRÈVES

« CURIEUSEMENT », UNE EXPOSITION QUI A FAIT SENSATION AUPRÈS DES PLUS PETITS !

Pour boucler sa programmation culturelle de l'année, le Centre d'art de l'île MoulinSart a exposé l'artiste Sidonie Rocher du 11 septembre au 26 octobre dernier. Immersive et sensorielle, cette exposition intitulée « Curieusement » a permis à des enfants âgés de 0 à 4 ans (voire bien plus encore !) de partager avec leurs parents une découverte artistique originale. Dans un espace où « toucher » était autorisé et même encouragé, une grande place était laissée à la liberté d'apprendre en jouant au milieu de multiples objets et accessoires : cabanes en bois ou dômes en macramé, tiroirs et petites boîtes à ouvrir, dessins, miroirs, pommes de pin ou coquillages... Une exposition unique en Sarthe, visitée par les multi-accueils et le relais petite enfance communautaires et de nombreuses familles du territoire.



ALIMENTATION LOCALE

Le Pays Vallée de la Sarthe nourrit le PAAT avec les citoyens du Val de Sarthe

À l'heure où privilégier l'alimentation locale et les circuits courts apparaît comme un gage de qualité et une nécessité, le Pays Vallée de la Sarthe poursuit depuis septembre l'élaboration du Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT) en concertation avec les citoyens.

Première étape : le forum citoyen sur l'alimentation locale, « Quelles évolutions et opportunités pour demain ? » Organisé le 15 septembre au centre culturel de Loué en partenariat avec les Communautés de communes du Val de Sarthe, du Pays Sabolien et de LBN Communauté, cet événement a réuni plus d'une centaine de personnes. « L'objectif était d'enrichir et finaliser le programme d'actions du PAAT initié il y a un an par le Pays Vallée de la Sarthe et issu de la réflexion sur les enjeux climatiques (PCAET). Il a déjà fait l'objet d'un diagnostic initial et d'une formation d'élus sur la notion de résilience alimentaire, mais nous souhaitons l'enrichir à travers la concertation », confie Laurine Girault, chargée de mission Agriculture et Alimentation au Pays Vallée de la Sarthe.

Enrichir le programme d'actions

Le forum a donc permis aux citoyens du Pays Vallée de la Sarthe, et aux acteurs concernés par les enjeux agricoles et/ou alimentaires (élus, commerçants, agriculteurs locaux, associations, grande distribution...) de réfléchir aux actions concrètes à développer à partir de 2023. Pour ce faire, « trois ateliers participatifs ont été organisés. Ils ont amené les participants à répondre à trois enjeux à l'échelle

du Pays Vallée de la Sarthe : l'organisation logistique des circuits courts, le gaspillage alimentaire, la production demain sur le territoire. Les échanges ont permis de compléter et d'approfondir le programme d'actions », indique Noël Tellier, Vice-président de la Communauté de communes du Val de Sarthe et élu référent du PAAT au Pays Vallée de la Sarthe.

Cultiver les esprits

Afin de nourrir la réflexion des citoyens, le Pays Vallée de la Sarthe a aussi organisé une conférence * sur le thème « Produire et se nourrir demain », le 18 octobre à La Suze-sur-Sarthe et a participé au dispositif national « Le Grand Repas » le 20 octobre. L'occasion de valoriser le partenariat de proximité entre les producteurs locaux et les restaurants, et de sensibiliser les convives aux enjeux des circuits courts et à l'éducation au goût. Quant à la conférence, « elle a permis d'aborder les enjeux de l'alimentation de la fourche à la fourchette avec la présentation du Scénario Afterres 2050, de la relocalisation agricole et alimentaire au cœur du territoire et l'intérêt de développer des actions locales telles que l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines » explique Emmanuel Franco, Président de la Communauté de communes du Val

de Sarthe et du Pays Vallée de la Sarthe. « Ces actions participent à la sensibilisation des citoyens sur l'importance de la résilience alimentaire du territoire et la réduction de notre dépendance aux énergies fossiles », ajoute-t-il. Et de conclure : « grâce à ces temps d'échange, nous proposons et invitons les citoyens et acteurs locaux, publics et privés, à repenser leur manière de consommer et de produire, en vue de faire évoluer nos modes de consommations et de répondre aux défis de la transition écologique. »

* Conférence accessible en Replay : www.paysvalleedelasarthe.fr.

ZOOM

La farine de MoulinSart : du bio en circuit-court



Chaque année, d'avril à octobre, 1 570 kg de farine de blé et 270 kg de farine de blé noir sont produites sur l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe. Le blé, en provenance de Noyen-sur-Sarthe, est moulu directement au Moulin Cyprien. Qu'elles soient de blé ou de sarrasin, les farines proposées sont des farines « d'exception » car moulue à la meule au fil de l'eau. Elles sont labellisées Agriculture Biologique, et sont vendues à la boutique de l'île MoulinSart. Elles sont aussi utilisées pour la confection de galettes et crêpes lors d'événements organisés sur le site. Chaque dimanche, d'avril à septembre, avec la complicité du boulanger du village, des pains sont également fabriqués à partir de la farine du moulin. Ponctuellement, des soirées pizzas ou bruschettas ainsi que des cuissons de bourdons et de fouées sont organisées par l'Association du Moulin au Four de Fillé.



20 octobre : le restaurant scolaire de Fillé-sur-Sarthe participe au « Grand Repas ».

ORDURES MÉNAGÈRES

Augmentation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Après une augmentation sensible l'an dernier, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) du Val de Sarthe progressera de nouveau en 2023. Le Conseil de communauté votera la nouvelle grille tarifaire en ce mois de décembre. Explications.



La quasi absence de concurrence dans le secteur des déchets, voire les situations de monopole, rendent les marchés publics très défavorables.

À l'occasion du renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères (lot 1), de collecte des emballages (lot 2), du traitement des ordures ménagères (lot 3), la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) du Val de Sarthe connaîtra une augmentation significative en 2023. Le montant de cette progression sera fixé dans les semaines qui viennent. « D'un minimum de 25%, la hausse votée par les élus communautaires, ne visera malheureusement qu'à équilibrer nos dépenses liées à ce marché de collecte » annonce François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau. De fait, le renouvellement des trois lots cités plus haut sera effectif pour l'année 2023 (et peut-être une partie de l'année 2024) car les élus et les services travailleront dans cet intervalle sur le prochain système de collecte. « Mise en place de bacs individuels, fréquence de collecte, fin de l'apport volontaire pour les emballages (hors verre)... nous examinons plusieurs hypothèses. La volonté des élus est de simplifier la collecte des déchets à domicile, car on ne peut pas indéfiniment subir l'augmentation des tarifs, sans que

le service ne s'améliore pour les usagers » précise le Vice-président.

Des contextes défavorables

La progression de la REOM est liée à des contextes défavorables qui se conjuguent. Au plan international et national, il faut citer l'augmentation des coûts de traitement de certains déchets qui ne sont plus traités en Asie mais en Europe, l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes, la diminution du prix de rachat des matériaux recyclés, la diminution des aides des éco-organismes. « Localement, nous subissons une explosion du coût des marchés : + 57% pour la collecte des ordures ménagères (une seule entreprise candidate), + 5% pour la collecte des emballages (deux entreprises candidates), + 38% pour le traitement des ordures ménagères (une seule entreprise candidate). La quasi absence de concurrence chez les prestataires et le fait que nos marchés précédents étaient plutôt avantageux produisent un très fort effet ciseaux » explique François Garnier. S'ajoutent à ces éléments des tonnages de déchets toujours plus importants malgré l'extension des consignes de tri, et la

mauvaise qualité du tri qui entraîne des surcoûts significatifs.

Une situation à relativiser

En matière de REOM, et malgré les augmentations à venir, le Val de Sarthe reste dans une moyenne basse par rapport aux territoires de la même strate et de mêmes caractéristiques. « À titre d'illustration, dans le dernier rapport de l'observatoire SINOE établi par l'ADEME, lorsque notre coût par an et par habitant se situe à 50,75 € (déductions faites des aides diverses), il est de 79,00 € en moyenne pour les autres structures de la même strate » souligne François Garnier. Conclusion du Vice-président : « il est désagréable de voir ses factures augmenter, surtout dans le contexte général que nous connaissons. Vos élus locaux en ont bien conscience ! Rappelons que la REOM facturée correspond à l'euro prêt au coût réel du service, et que nous l'adaptions chaque année selon les contraintes qui s'imposent à nous. Pour autant, il faut rester mobilisés sur nos gestes quotidiens car un tri médiocre et la multiplication des dépôts sauvages conduiraient inévitablement à des hausses encore plus fortes. »



EN CAS
D'ABSENCE INOPINÉE
D'UN AGENT, D'UNE PANNE
DE VÉHICULE OU DE CONDITIONS
MÉTÉOROLOGIQUES INHABITUÉLLES,
LES COLLECTES DES ORDURES
MÉNAGÈRES PEUVENT ÊTRE
DÉCALÉES, AU DERNIER MOMENT,
PLUS TÔT OU PLUS TARD
DANS LA JOURNÉE.

MERCI
DE SORTIR
VOS SACS OU VOS
BACS LA VEILLE
AU SOIR

L'INFO EN +

- Fournis en fonction du nombre de personnes au foyer, seuls les sacs estampillés "Val de Sarthe" sont collectés.
- En cas d'utilisation d'un bac (non fourni), le placer avec la poignée vers la voie de circulation et le rentrer dès que possible.
- À l'occasion des jours fériés, toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain (à partir du jour férié).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Contrat d'objectif territorial en appui du projet de territoire

La Communauté de communes du Val de Sarthe et l'ADEME (Agence nationale de la transition écologique) ont signé un Contrat d'objectif territorial qui vient accompagner et renforcer le Projet de territoire. Interview du Président Emmanuel Franco.

Nouveaux dispositifs portés par l'Agence nationale de la transition écologique (ADEME), le Contrat d'objectif territorial (COT) est destiné aux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants, en priorité sur les périmètres des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Ce qui est le cas de la Communauté de communes du Val de Sarthe. « Ces outils ont pour vocation d'accompagner les structures comme la nôtre qui témoignent de fortes ambitions en matière de transition, notamment sur les sujets de l'économie circulaire, du changement climatique, de la qualité de l'air, des énergies... » indique le Président Emmanuel Franco.

Un maître-mot : la transversalité

Il est important de souligner que les COT reposent sur une approche transversale, décloisonnant les thématiques, une démarche d'amélioration continue inscrite dans la durée. En ce sens, le COT du Val

de Sarthe n'est pas un nouveau plan qui s'ajoute à ceux qui existent déjà mais plutôt un appui, un renfort, une dynamique qui vient consolider les politiques publiques et les stratégies déjà en place, au premier rand desquelles le Plan climat air énergie territorial (PCAET), et, bien sûr, le projet de territoire. « Un projet de territoire qui, rappelons-le, met au cœur de toutes les actions la nécessité des transitions écologiques, démocratiques, sociétales, et qui a été voté à l'unanimité au printemps 2022 par l'assemblée communautaire » rappelle le Président.

Le premier COT sarthois

En partenariat avec l'Agence nationale de la transition écologique, un programme concret est en cours d'élaboration (voir page ci-contre). Selon les diverses thématiques et les compétences exercées, l'échelon de travail pourra être différent : tantôt la Commune, tantôt la Communauté de communes, tantôt le Pays, tantôt le Pôle métropolitain. Emmanuel Franco insiste : « nous

devons nous appuyer sur un nécessaire esprit de coopération entre tous les acteurs. Des articulations, des fluidités, des mises en cohérence sont à inventer ou à développer. Sans elles, nous ne pourrions entraîner avec nous les habitants, les entreprises, les associations. L'été caniculaire que nous avons vécu cette année, avec ses conséquences locales particulièrement évidentes (incendies, calamités agricoles...) a constitué une preuve de plus du dérèglement climatique. Et en tant qu'élu de terrain, j'ai entendu de nombreuses réactions qui témoignent de la prise de conscience de nos concitoyens. L'urgence de la situation n'échappe désormais plus à grand monde. Pour autant, il reste toujours aussi difficile d'engager des opérations de grande ampleur et qui se maintiennent dans la durée. Je forme le vœu que, au-delà de ses propres résultats et réussites, le COT du Val de Sarthe, qui est le premier et le seul à ce jour dans le Département, soit à l'image des engagements politiques à venir ici et partout ailleurs. »



Octobre 2022 : présentation du COT du Val de Sarthe aux élus et aux techniciens territoriaux locaux.

Le calendrier et les axes principaux du Contrat d'objectif territorial

Le Contrat d'objectif territorial du Val de Sarthe se déploiera jusqu'en mars 2026. Entamées juste avant l'été dernier, les phases initiales de cadrage et de diagnostic consolidé s'achèvent en cette fin d'année. S'enchaîneront la définition du plan d'actions puis la mise en œuvre opérationnelle.



« **L'**ADEME nous accompagne financièrement mais également sur le plan méthodologique. Antoine Le Coz, notre chargé de projet dédié [voir page 18], travaille en effet en étroite collaboration avec Gwenaël Courtet, conseiller transition écologique, Anne Gobbey, référente régionale ADEME sur le climat et l'énergie, et Laurence Lebreton, référente régionale ADEME sur l'économie circulaire » déclare le Président Emmanuel Franco. Un travail partenarial qui mobilise aussi l'ensemble des services communautaires, et notamment Aurélie Jouin, chargée de mission sur le projet de territoire, et Marie-Françoise Daveau, responsable emploi et économie circulaire.

Les grandes étapes et les thématiques

Le diagnostic territorial qui avait été réalisé pour le Plan climat air énergie territorial va être consolidé et décliné à travers le COT. « Cette opération est bien avancée. Nous enchaînerons ensuite sur

l'élaboration du plan pluriannuel d'actions en mobilisant le plus d'acteurs possibles - et en premier lieu nos partenaires naturels que sont les Communes, le Pays Vallée de la Sarthe et le Pôle métropolitain Le Mans Sarthe -, et en mettant en place une gouvernance transversale » décrit Antoine Le Coz. Déterminées conformément aux principes des transitions environnementales et sociétales, ces actions pourront porter sur la performance énergétique des bâtiments publics, l'habitat public et privé, les mobilités, les énergies alternatives décarbonées, la réduction et la valorisation des déchets, l'exemplarité de la commande publique, la sobriété dans la consommation des ressources naturelles - et notamment l'eau -, l'éclairage public, la voirie, les espaces verts, la préservation de la biodiversité, le tourisme durable, l'économie circulaire. « Le programme et la gouvernance dès lors définis, nous nous engagerons dans la mise en œuvre, en évaluant régulièrement le degré d'avancement des différentes opé-

rations. Et un audit terminal aura lieu à la fin du COT en février 2026 » développe Emmanuel Franco. Cette étape finale donnera lieu à l'attribution éventuelle de deux labels « Climat air énergie » et « Économie circulaire ».

Une enveloppe de 350 000 €

L'enveloppe globale prévue est de 350 000 € pour toute la durée du COT. « L'accompagnement financier de l'ADEME est modulable. Nous en obtiendrons la totalité si nous sommes précis dans notre programme et efficaces dans les moyens mis en place. Il n'y a pas d'objectifs imposés de l'extérieur. À nous d'adapter nos ambitions à notre territoire » affirme le Président. Il conclut : « L'obtention des deux labels avec la note maximale serait à mes yeux la marque de la sincérité de notre engagement collectif au service des transitions. Un engagement collectif qui devra aller bien au-delà de 2026, et bien au-delà du Val de Sarthe, pour limiter les effets du dérèglement climatique. »

PROJET DE TERRITOIRE

Mobilités : la feuille de route se dessine



La Communauté de communes a transféré la compétence « Mobilités » au Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe* en février 2022. Pour autant, elle continue à être force de proposition sur les actions et services qui seront développés localement, notamment dans le cadre du projet de territoire.

Développer de meilleurs accès aux haltes et gares du territoire, accroître les services Aléop existants... Outre ces actions proposées par le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans - Sarthe, les élus municipaux et communautaires du Val de Sarthe ont pointé la nécessité de développer des aménagements cyclables pour encourager les mobilités actives. « Une liste ** de dix actions, en lien avec les orientations du Projet de territoire, a été soumise aux Communes par le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans - Sarthe, chacune devant déterminer trois actions prioritaires sur son secteur au cours des prochaines années » explique Aurélie Jouin, chargée de développement territorial au Val de Sarthe. Un arbitrage global a eu lieu le 13 octobre dernier lors de la Conférence des maires et les éléments ont été transmis au Pôle métropolitain.

Mobilités partagées, des pistes à encourager

Autre axe ressorti des travaux de concertation : la volonté de poursuivre le développement des offres de mobilité autour de la voiture partagée en encourageant par exemple les services d'autopartage comme Mouv'nGo, service de véhicules électriques déjà en place sur quatre communes du Val de Sarthe (voir ci-contre), et de covoiturage en lien avec Aléop. Des

solutions à favoriser notamment au sein des entreprises et des collectivités dans un premier temps et qui contribueront à faire évoluer les modes de transports sur le territoire. Le Pôle Métropolitain vient d'ailleurs de recruter un conseiller en mobilité pour accompagner les employeurs du territoire. Au-delà des actions de mobilité à prioriser, les échanges ont permis aux Communes de partager leur ressenti sur l'élaboration du futur contrat opérationnel de mobilité du Bassin Centre-Sarthe, piloté par le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans - Sarthe. Comme évoqué lors de l'élaboration du Projet de territoire, « le déploiement de la stratégie s'appuiera sur un travail de coopération entre les Communes, l'objectif étant de faire ensemble et de garantir l'équité entre les différents secteurs du Val de Sarthe » a indiqué le Président Emmanuel Franco.

* La Communauté de communes a transféré la compétence « Mobilités » afin de travailler de façon collective et cohérente avec la Région Pays de la Loire et les Communautés de communes voisines.

** Liste établie sur la base d'un diagnostic à l'échelle de chaque Communauté de communes membres : Val de Sarthe, Sud-Est du Pays Manseau, Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, Gesnois Bilurien, Maine Cœur de Sarthe, Orée de bercé - Belinois, Le Mans Métropole.

ZOOM



Aléop subventionne les trajets domicile/travail

La Région des Pays de la Loire encourage la pratique du covoiturage, solution complémentaire à l'offre du réseau de transport régional Aléop. De fait, elle participe aux frais de covoiturage sur les trajets domicile travail effectués dans la région via les applis BlaBlaCar Daily, Karos, Klaxit et Mobicooop. Grâce à la subvention Aléop, directement versée au conducteur via son application de covoiturage, il est possible de réaliser une économie de plusieurs centaines d'euros par mois.

www.aleop.paysdelaloire.fr

Autopartage Mouv'n Go

Porté par le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans - Sarthe, ce service de mobilité communal propose des véhicules électriques en autopartage disponibles tous les jours de 03h30 à 00h30. Accessibles depuis des stations aménagées dans quinze communes sarthoises (dont Étiwal-Lès-Le-Mans, Fercé-sur-Sarthe, Guécélard et Malicorne-sur-Sarthe), les voitures Mouv'nGo sont mises à disposition pour une utilisation quotidienne et à tarif avantageux.

www.mouvngo.com

DÉVELOPPEMENT

Opération de revitalisation du territoire : une opportunité pour dynamiser les centres-bourgs

La signature de la convention Opération de revitalisation de territoire (ORT) aura lieu en janvier 2023. Grâce à ce dispositif, la Communauté de communes du Val de Sarthe veut garantir le développement cohérent et harmonieux du territoire intercommunal afin d'accroître son attractivité.

En réflexion depuis avril 2022, le projet de revitalisation du territoire a été peaufiné et sa stratégie (secteur d'intervention, actions, financement...) définie lors du dernier Comité de projet le 21 octobre 2022. « La priorité a été donnée à la revitalisation des centres-bourgs à travers la réhabilitation de l'habitat ancien (voir encadré ci-dessous) et le renforcement de l'attractivité commerciale en centre-ville, tout en répondant aux axes stratégiques du Projet de territoire qui nous engage vers plus de sobriété, de coopération et de co-construction » indique le Président Emmanuel Franco.

Renforcer les centralités du territoire

« L'adhésion à l'ORT fait suite à l'engagement conjoint de la Communauté de communes du Val de Sarthe et de la Commune de Malicorne-sur-Sarthe au programme Petites villes de demain en octobre 2021 » explique Aurélie Jouin, chargée de développement territorial. Dans ce cadre, les collectivités lauréates disposent d'un délai de dix-huit mois pour formaliser leur projet dans une convention-cadre valant Opération de revitalisation de territoire. En charge des démarches, la Communauté de communes a souhaité définir une stratégie à l'échelle intercommunale sur les centralités qui la composent. Elle a ainsi identifié, en accord avec les services de l'État, un périmètre d'intervention ORT

plus large avec trois autres Communes : La Suze-sur-Sarthe, Roëzé-sur-Sarthe et Cérans-Foulletourte. « Ces Communes constituent des centralités importantes au sein du Val de Sarthe, par leur positionnement géographique sur le territoire, la concentration d'habitants, d'emplois, de commerces et d'équipements. Par ailleurs, certaines sont parmi les plus accessibles en transports en commun. Elles sont aussi touchées par plusieurs problématiques : augmentation du taux de vacance des logements et des commerces, perte d'attractivité, habitat vieillissant et énergivore, essoufflement de l'accroissement de la population. L'ensemble de ces enjeux a fait l'objet d'une attention particulière, et

c'est là l'objectif de l'Opération de revitalisation du territoire » précise Aurélie Jouin. En collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels (État, Anah, Région, Département, Caisse des Dépôts, CCI, Action logement, Sarthe habitat...), l'ORT permet en effet aux collectivités de porter et de mettre en œuvre un projet de territoire qui vise prioritairement à lutter contre la dévitalisation des centres-villes, en agissant dans une démarche à 360° sur l'urbanisme, l'habitat, le développement économique, le commerce, la qualité des espaces publics... Avec ce dispositif, l'État affirme la primauté des villes centres comme des leviers de redynamisation des territoires.

Dans le périmètre de l'ORT, de nombreux logements sont énergivores.



BRÈVES

HABITAT : UN PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) POUR LE VAL DE SARTHE

Lors de sa réunion du 04 novembre dernier, le Conseil de communauté a décidé de mettre en place un Programme d'intérêt général (PIG). Une décision qui fait suite à l'étude pré-opérationnelle sur l'habitat privé réalisée avec le Pôle métropolitain Le Mans Sarthe en 2020 et 2021. Le PIG a vocation à intervenir sur l'efficacité énergétique (suppression des passoires thermiques), l'adaptabilité des logements au vieillissement et au handicap, la lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé. Il s'adresse aux ménages qui ont des revenus modestes ou très modestes, propriétaires occupants uniquement, pour leur permettre de réaliser des travaux d'amélioration, en prenant en charge le coût de l'ingénierie (opérateur qui accompagnera les ménages dans le diagnostic du logement, préconisera les travaux à réaliser, mobilisera les financements, déposera les dossiers de subvention...). Cet accompagnement financier vient en complément des aides de l'Anah et du Département. Il est assuré par la Communauté de communes et les Communes et vise à diminuer le reste à charge pour la réalisation des travaux. Le PIG du Val de Sarthe s'étalera sur une durée de 3 ans et débutera en février 2023, avec un objectif d'intervention sur cent logements. La Communauté a prévu une enveloppe globale de 360 000 € environ, qui pourra être abondée par les Communes qui le souhaitent.

Contact : plateforme SARHA portée par le Pays Vallée de la Sarthe au 02 43 94 90 09.



Le plaisir des ateliers pratiques du Musée.

MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE

Après Halloween, le Musée se prépare pour Noël

Durant les vacances de novembre, le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe a organisé divers événements et ateliers sur la thématique d'Halloween. Et pour clôturer l'année, l'équipe propose de fêter Noël tout au long du mois de décembre *.

Pendant les deux dernières semaines de vacances scolaires, le Musée de la faïence et de la céramique a proposé une programmation alléchante. « *C'était une vraie réussite car nous avons dû refuser du monde dans certains ateliers* » raconte Alice Morineau Anthonioz, médiatrice. Notamment, « L'argile des tout-petits », qui permet de développer l'éveil à la matière pour les enfants âgés de 1 à 4 ans, a affiché complet assez rapidement. « *Les familles étaient ravies de pouvoir créer ensemble* » explique Audrey Buton, médiatrice. Même succès pour « Les céramistes s'invitent » qui s'est déroulé le 30 octobre avec Sara Grace Wevill, artisane d'art, et qui a consisté en une initiation au tournage. Les participants étaient heureux de pouvoir confectionner leur propre pièce durant ces cinq heures de découverte.

Halloween à l'honneur...

Du 22 au 30 octobre, le Musée a préparé des ateliers sur la thématique d'Halloween. Les ateliers « Les mains dans la terre » et « Les artistes à l'atelier » ont beaucoup plu aux enfants qui ont réalisé des citrouilles, des monstres ou encore des bougies. Les visiteurs du Musée pouvaient aussi se rendre dans l'atelier barbotine en libre accès et réaliser des modelages grâce à divers tutos sur Halloween. Enfin, le 29 octobre était consacré à une animation particulière : les plus courageux pouvaient parcourir la pièce des fours qui avait été « spécialement » aménagée pour l'occasion. « *Les enfants ont découvert une pièce obscure à la recherche de jarres qui contenaient des yeux. Ils devaient les ramener à l'accueil pour obtenir des bonbons* » développe Alice Morineau Anthonioz.

... Et prochainement Noël !

Pour la fin de la saison, le Musée sera décoré et de nouveaux ateliers seront disponibles tout au long du mois de décembre : « Les mains dans la terre », « L'argile des tout-petits », « Écoute et crée ». Une visite commentée est également programmée. « *Cette année, en collaboration avec le Salon Arthé de Malicorne-sur-Sarthe, nous avons souhaité proposer un atelier gourmand. Objectif : réaliser par groupe de quatre personnes minimum une maison en pain d'épices* » détaille Alice Morineau Anthonioz. Enfin, le Musée a mis en place un calendrier de l'avent. « *Un tutoriel spécial Noël sera disponible chaque jour dans l'atelier barbotine en libre-service* » conclut Audrey Buton.

* L'agenda du Musée est à retrouver page 16.

VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

ADI : une société à taille humaine et solidaire

Créée en 2004 à Changé, ADI est spécialisée dans les solutions informatiques et téléphoniques pour les entreprises et les collectivités. Installée depuis 2019 à Spay, au sein du Parc d'activités des Noës, cette jeune société coopérative et participative est un acteur de l'économie sociale et solidaire dans le Val de Sarthe.

ADI est sous statut SCOP depuis sa création. Un statut atypique dans le paysage économique du territoire qui place l'humain au cœur de l'entreprise. « L'épanouissement des salariés et des dirigeants est notre moteur » confie Rémy Froger, gérant d'ADI. La structure a le même mode de fonctionnement qu'une société en SA, SARL ou SAS, mais c'est la gouvernance qui est différente. « Elle est coopérative et démocratique » précise-t-il. Ainsi, quel que soit le capital investi, toutes les décisions sont prises en commun et votées en assemblée générale. Le pouvoir, les risques et l'information sont partagés équitablement. Même les bénéfices. Ce qui participe à l'implication et à la motivation des salariés, qui ont la qualité d'associés y compris le gérant. « Grâce à ce statut, l'entreprise appartient à ses salariés et pas aux détenteurs des capitaux. Nous sommes seuls maîtres à bord de notre entreprise » explique Rémy Froger.

Convergence de services

La société ADI compte aujourd'hui sept salariés, dont trois sociétaires. Elle intervient sur les départements de la Sarthe, de la Mayenne, et dans une moindre mesure dans le Maine-et-Loire, l'Orne et l'Eure-et-Loir. Sa stratégie est de proposer une offre globale de services pour les besoins informatiques, téléphoniques, d'infrastructures

réseau, bureautiques et lignes opérateur, à destination des entreprises, collectivités locales, artisans et commerçants. « À la base, ADI proposait des solutions en téléphonie d'entreprise, du câblage et de l'installation réseau. Nous avons commencé à développer la partie informatique en 2010 puis la partie opérateur il y a 3-4 ans. Cette mutualisation permet à nos clients de bénéficier de plusieurs services et d'échanger avec un seul interlocuteur : ADI », raconte Rémy Froger. Des développements qui ont amené l'entreprise à chercher de nouveaux locaux, plus spacieux. « La situation géographique du Parc des Noës à Spay offrait un cadre de

travail idéal et agréable, car il bénéficie d'un aménagement qualitatif et est situé dans la couronne du Mans avec les entrées d'autoroutes à proximité » souligne-t-il.

Rester ancré en Val de Sarthe

Bien ancrée sur son territoire (la société ADI est adhérente du Club d'entreprises du Val de Sarthe), ADI souhaite poursuivre son développement en promouvant ses services. « Notre objectif est de rester une société à taille humaine, un interlocuteur de proximité à l'écoute de nos clients pour leur apporter la meilleure solution sur le long terme » déclare Rémy Froger.



Une partie de l'équipe ADI : Damien Bonsergent, Rémy Froger, Katy Gascon, Arnaud Ruillé, Alexandre Pacaud.

BRÈVES

OSEZ L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Vous êtes salarié du privé et souhaitez changer de métier ? Vous voulez démissionner pour créer votre entreprise ou pour entrer en formation ? Participez à la soirée « Osez l'évolution professionnelle » lundi 12 décembre à 20h à Roëzé-sur-Sarthe, avec Transitions Pro Pays de la Loire, le service Emploi du Val de Sarthe et le groupement Évolution. Cette soirée sera l'occasion de découvrir les accompagnements et les financements possibles (évolution professionnelle, compte personnel de formation, validation des acquis de l'expérience...).

www.transitionspro-pdl.fr

Inscription obligatoire auprès du service Emploi du Val de Sarthe : 02 43 77 20 60 ou par mail à emploi.social@cc-valdesarthe.fr.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE), QUÉSACO ?

Toute personne (salarié du secteur privé ou demandeur d'emploi), quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle a la même valeur que celle obtenue à la suite d'une formation. Entreprendre une démarche VAE demande une réelle implication et de la motivation. Cette démarche peut se faire dans le cadre d'un accompagnement pris en charge par Transitions Pro Pays de Loire.



La sélection de la rédac'

N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page FaceBook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

DÉCEMBRE

! Les femmes en musique

> 09 DÉCEMBRE À 20H

L'unisSon

Concert de fin d'année de l'école de musique à la salle municipale de Mézeray. Gratuit.



! Audition panachée

> 10 DÉCEMBRE À 14H30

L'unisSon

Audition d'élèves de l'école de musique dans l'auditorium de L'unisSon. Gratuit.

! Atelier recherche d'emploi

> 15 DÉCEMBRE

Espace emploi

Atelier en partenariat avec Pôle Emploi.

! Les mains dans la terre

> 17 DÉCEMBRE À 11H ET À 15H

Musée de la faïence et de la céramique

Atelier de création sans cuisson en lien avec l'exposition majeure « Tour de table ». Dès 4 ans. 4 € sur réservation.



! L'argile des tout petits

> 21 DÉCEMBRE À 11H

Musée de la faïence et de la céramique

Atelier d'éveil à la matière. De 1 à 4 ans avec un adulte. 4 € sur réservation.

! Visite en famille

> 21 DÉCEMBRE À 15H

Musée de la faïence et de la céramique

Visite guidée de l'exposition majeure « Tour de table ». Tarif compris dans le billet d'entrée.



! Écoute et crée

> 28 DÉCEMBRE À 11H

Musée de la faïence et de la céramique

Atelier de lecture et de création. De 3 à 7 ans avec un adulte. 4 € sur réservation.

! Recycl'créatif

> 28 DÉCEMBRE À 11H

Musée de la faïence et de la céramique

Atelier de création à partir de matériaux recyclés. De 6 à 12 ans avec un adulte. 4 € sur réservation.

JANVIER

! Atelier recherche d'emploi

> 12 JANVIER

Espace emploi

Atelier en partenariat avec Pôle Emploi.

! Vœux communautaires

> 19 JANVIER

Fercé-sur-Sarthe

Le Président Emmanuel Franco présente ses vœux pour l'année 2023 aux partenaires de la Communauté de communes.

! Nuit des conservatoires

> 27 JANVIER À 19H

L'unisSon

Prestations diverses de l'école de musique. Gratuit.



FÉVRIER

! Atelier recherche d'emploi

> 09 FÉVRIER

Espace emploi

Atelier en partenariat avec Pôle Emploi.



! Ateliers

> À PARTIR DU 15 FÉVRIER

Musée de la faïence et de la céramique

Reprise des ateliers pratiques. Informations en ligne : <https://musee-faience.fr>



ZOOM SUR...

Cadeaux d'exception

! Boutique au Musée

> FIN D'ANNÉE

Musée de la faïence et de la céramique

La boutique du musée est un lieu unique pour dénicher des idées cadeaux 100% savoir-faire. Retrouvez les ambiances de saison et les idées cadeaux : faïences et céramiques des artisans d'art de Malicorne-sur-Sarthe, créations originales de céramistes, productions utilitaires en petites séries originales et de qualité...



CULTURE

Pascal Robert Un artiste toujours en recherche

Peintre et dessinateur dès l'enfance, le Suzerain Pascal Robert expose depuis 1979. Presque un demi-siècle de pratique et de recherche au service de son art. Zoom sur un artiste qui allie technique et passion et qui recherche sans cesse de nouveaux horizons.

« **M**on premier contact avec le dessin remonte à une représentation de la Pointe du Raz réalisée par ma mère sur un bout de carton. Je l'ai reproduite et depuis je n'ai jamais lâché mes crayons » raconte Pascal Robert. En plus du dessin, l'artiste s'essaie aussi dès ses jeunes années à la peinture de manière épisodique, avant de s'affirmer dans ce domaine une fois devenu adulte. « J'ai exercé divers métiers, dont vingt-deux ans en tant que facteur d'instruments de musique. En parallèle, j'ai suivi des cours du soir aux Beaux-Arts du Mans de 1975 à 1979 ».

Dans tous les styles

Que ce soit en dessin ou en peinture, Pascal Robert a exploré tous les styles : encre, fusain, pastel, acrylique, huile ou encore aquarelle. Il aime découvrir de nouvelles approches, apprendre, expérimenter. « J'ai une préférence pour l'huile et le dessin mais ce qui m'intéresse le plus dans la pratique, ce sont les techniques différentes que je peux acquérir à travers un tableau » souligne-t-il. Lorsque Pascal Robert peint, il cherche toujours de nouveaux procédés, un peu à la manière d'un documentaliste. « C'est un véritable investissement » ajoute-t-il. Et ses recherches payent puisqu'il a remporté plusieurs concours comme Les Mésangères

« Je dessine et je peins depuis de longues années maintenant, mais je ne tiens absolument rien pour acquis. Je cherche à apprendre toujours de nouvelles techniques, de nouveaux gestes. »

à Mézeray en 1998 et Le Moulin à Fillé-sur-Sarthe en 1996, où il a obtenu les premiers prix du public. Pour autant, Pascal Robert ne se satisfait pas de ce qu'il a déjà acquis : « je fais régulièrement des stages à Paris, notamment à l'atelier Vermeer, toujours avec cette même envie d'apprendre ».

Vers de nouveaux thèmes

Depuis quelque temps, Pascal Robert est en pleine période de réflexion sur les sujets qu'il aborde dans ses toiles : « je cherche actuellement à montrer davantage mes émotions dans mes créations. Notamment, je me demande si je dois illustrer mes sentiments sur des sujets d'actualité ou parler de mon vécu... J'ai l'impression que cette forme d'introspection peut être essentielle pour évoluer dans mon travail et pour m'ouvrir à aborder de tout nouveaux thèmes ». Des sujets qui pourraient bien rejoindre les toiles déjà prêtes pour les prochaines



expositions que Pascal Robert prépare. « Ces rencontres me permettent d'échanger avec le public et d'avoir un retour direct sur mes réalisations. C'est également l'occasion de vendre certaines toiles et de prendre des commandes particulières, comme par exemple des portraits personnalisés » dit-il. De futures rencontres que Pascal Robert attend avec d'autant plus d'impatience qu'il s'agira d'exposition personnelles : « jusqu'à maintenant je montrais mon travail dans le cadre de présentations collectives avec d'autres peintres. Les fois prochaines, je serai seul en scène ! »

Contact

pascalrobert33@hotmail.fr

ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE

Antoine Le Coz : l'écologie en ligne de mire

Depuis la signature du Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME en novembre 2021, le Val de Sarthe œuvre en coulisses pour la transition écologique du territoire. Pour accompagner cette dynamique, la Communauté de communes a recruté en mars 2022 un chargé de projet : Antoine Le Coz.

Des forêts et des espaces naturels riches et variés, des terres peu artificialisées, des zones protégées... Le Val de Sarthe a de nombreux atouts environnementaux à faire valoir et reste un territoire relativement préservé. Néanmoins, l'intercommunalité, investie des compétences liées à l'environnement, souhaite engager des actions concrètes en cohérence avec le Contrat d'objectif territorial (COT – Lire le dossier en page 10-11). « La Communauté de Communes veut faciliter et accélérer la mise en œuvre des actions en faveur de la transition écologique, notamment sur les sujets d'économie circulaire, de climat, d'air et d'énergie », indique Antoine Le Coz.

Objectif : devenir éco exemplaire

Depuis son arrivée en mars 2022, Antoine Le Coz s'est donc lancé dans l'élaboration d'un diagnostic environnemental du territoire. Il est accompagné dans cette démarche par un conseiller de l'ADEME.

« Pour réaliser ce diagnostic, je rencontre les responsables de chaque pôle et de service, ainsi que les agents pour faire un point sur les actions déjà en place et voir où on en est sur le Val de Sarthe et à la Communauté de communes » explique Antoine Le Coz. « Nous avons 18 mois, soit jusqu'au 1^{er} septembre 2023, pour réaliser ce diagnostic et établir une photographie du territoire. À partir de là, nous pourrions déterminer les objectifs à atteindre et établir un plan d'actions que nous mettrons ensuite en œuvre au cours des quatre prochaines années. »

Impulser une dynamique écologique

La mission d'Antoine Le Coz est très transversale, puisqu'elle englobe diverses thématiques sur lesquelles le Val de Sarthe devra agir en partenariat avec l'ADEME, à savoir la performance énergétique des bâtiments publics, de l'habitat public et privé, la mobilité, les énergies alternatives décarbonées, la réduction

et valorisation des déchets, l'exemplarité de la commande publique et la sobriété dans la consommation des ressources naturelles. Transversalité de mise aussi avec le Projet de territoire, le Schéma de cohérence territorial (SCOT), le Plan climat air énergie territorial (PCAET), le Plan local de prévention des déchets assimilés... et tous les plans d'actions en lien avec le développement du territoire. « L'idée est de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et d'impulser une dynamique de changement en faveur de la transition écologique, que ce soit dans les projets des services et le quotidien des agents » poursuit le chargé de mission qui va aussi à la rencontre des partenaires institutionnels (CCI, CMA, la Chambre d'Agriculture, Pays Vallée de la Sarthe...) pour échanger et repérer les forces vives qui pourraient s'intégrer à cette dynamique. « Échanger permet de voir comment on peut mutualiser et renforcer les actions, développer des solutions à plus grande échelle » confie Antoine Le Coz.

Antoine Le Coz travaille au quotidien en transversalité avec les services communautaires. Ici avec Lucie Blanchard, Directrice des services techniques.



Communauté de communes du Val de Sarthe

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Urbanisme
Zone d'activités de la Bodinière - BP 26
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

■ Lundi : Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray.
■ Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Spay, Voivres-lès-Le Mans.
■ Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Soulligné-Flacé.
■ Vendredi : La Suze-sur-Sarthe.

Déchetteries

■ Guécélard
Route de la Belle Etoile
72230 Guécélard
02 43 23 66 23
Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
■ Roëzé-sur-Sarthe
Route départementale 900
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 88 74 69
Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 31 69
Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et selon calendrier affiché sur site en période de vacances.
Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais petite enfance

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République
72230 Cérans-Foulletourte
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Animations, séjours, Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.
■ Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foulletourte
02 43 87 89 43
■ Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe
02 43 77 32 87
■ Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 47 92
■ Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande
02 43 80 49 62
■ Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe
02 43 87 89 43

île MoulinSart

rue du Canal
72210 Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10
> www.ile-moulinsart.fr
Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et centre d'art

De mars à juin et de septembre à octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En juillet/août, ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h.

Bistrot guinguette du Moulin

D'avril à octobre, ouverture du mercredi au dimanche le midi, le vendredi et le samedi soir. En dehors de ces périodes, sur réservations pour les groupes.
02 43 57 17 82 / bistrotmoulin@gmail.com

Espace nautique

D'avril à juin, ouverture le week-end et jours fériés de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture le vendredi de 14h à 18h, le week-end et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 48 07 17
> www.musee-faience.fr
Du 1^{er} avril à la fin des vacances scolaires d'automne. Période de fin d'année à confirmer.
De 10h à 12h30 et 14h à 18h.
Fermé les lundis. Ouvert les dimanches et jours fériés.

L'unisSon, musique et danse

■ Étival-lès-Le Mans
Centre social (1^{er} étage) - place de l'église
72700 Étival-lès-Le Mans
■ La Suze-sur-Sarthe
29, rue du 11 novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

CONCERT DE FIN D'ANNÉE

« *Les femmes en musique* »

Compositrices, chanteuses, parolières...

VENDREDI 09 DÉCEMBRE 2022 À 20H00



MÉZERAY
SALLE MUNICIPALE

GRATUIT

INFORMATION

02 43 83 51 12

secretariatunisson@cc-valdesarthe.fr

Luniss Son

